

SERVICES AUX RECRUTEURS CONDITIONS GENERALES DE VENTE

WOLTERS KLUWER FRANCE

SAS au capital de 300 000 000 €

RCS Nanterre 480 081 306

Siège social : 1 rue Eugène et Armand Peugeot – 92500 Rueil-Malmaison – France

TVA intracommunautaire : FR 55 480 081 306

Tél. : 00 33 (0)1 76 73 30 00

Site : www.ash.tm.fr

Courrier : contact@ash.tm.fr

1	PREAMBULE.....	1
2	DEFINITIONS	2
3	OBJET.....	2
4	DESCRIPTION DES SERVICES.....	3
5	CONDITIONS FINANCIERES.....	5
6	OBLIGATIONS DU CLIENT	6
7	TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL.....	7
8	PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	8
9	LIMITATION DE RESPONSABILITE	8
10	SUSPENSION DES SERVICES / SUPPRESSION DE L'ESPACE RECRUTEUR	9
11	MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES	9
12	FORCE MAJEURE.....	9
13	LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS.....	10

1 PREAMBULE

1.1 WOLTERS KLUWER FRANCE, leader des solutions d'information professionnelle en France, a conçu et édite un site internet accessible à l'adresse www.ash.tm.fr (ci-après le « **Site** »), permettant aux internautes d'accéder à des informations pratiques relatives à l'actualité sociale, de s'informer sur les produits et services commercialisés par WOLTERS KLUWER FRANCE sur le Site et d'accéder à un espace consacré au recrutement des professionnels de l'action sociale et du médico-social (l'« **Espace Candidat** »).

1.2 WOLTERS KLUWER FRANCE propose aux professionnels souhaitant mener des opérations de recrutement de bénéficier d'un bureau en ligne accessible *via* le Site (l'« **Espace Recruteur** »), leur permettant de gérer leurs commandes d'insertion

d'offres d'emploi sur le Site, de gérer les offres d'emploi insérées et les candidatures reçues et d'accéder à une base de *curriculum vitae* (les « **Services** »).

- 1.3 Après avoir pris connaissance des fonctionnalités, caractéristiques et modalités d'utilisation du Site, de l'Espace Recruteur et des Services, le Client a souhaité souscrire aux Services fournis par WOLTERS KLUWER FRANCE.

2 DEFINITIONS

Dans le Contrat, les termes et expressions commençant par une majuscule ont la signification indiquée ci-après, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel.

Administrateur désigne un préposé du Client, auquel le Client décide de confier l'administration de son Espace Recruteur, en ce compris la création de Comptes Associés dans les conditions prévues à l'article 4.2.

Client désigne la personne morale souhaitant bénéficier des Services, tel qu'identifiée dans le formulaire de souscription en ligne aux Services

Comptes Associés désigne les comptes associés à l'Espace Recruteur pouvant être créés par l'Administrateur, depuis l'interface administrateur de l'Espace Recruteur, afin de permettre à des préposés du Client d'utiliser tout ou partie des Services. Les Comptes Associés font partie intégrante de l'Espace Recruteur.

Conditions Générales désigne le présent document intitulé « Services aux recruteurs – Conditions Générales de Vente ».

Contrat désigne l'ensemble formé par les Conditions Générales, le formulaire de souscription en ligne aux Services et les demandes successives d'insertion d'offres d'emploi ou d'accès à la CVthèque. En cas de contradiction entre ces documents, les Conditions Générales prévaudront.

CVthèque désigne les profils de candidats communiqués à WKF *via* l'Espace Candidat et consultables par des recruteurs potentiels *via* l'Espace Recruteur.

Espace Candidat a le sens qui lui est donné en préambule des présentes.

Espace Recruteur a le sens qui lui est donné en préambule des présentes.

Identifiants désigne la conjonction d'un l'identifiant (*login*) et d'un mot de passe, nécessaire pour accéder à l'Espace Recruteur ou à un Compte Associé.

Services a le sens qui lui est donné en préambule des présentes.

Site a le sens qui lui est donné en préambule des présentes.

WKF désigne la société WOLTERS KLUWER FRANCE telle qu'identifiée en tête des présentes.

3 OBJET

Le Contrat a pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles le Client crée son Espace Recruteur bénéficie des Services fournis par WKF, en contrepartie du prix convenu.

4 DESCRIPTION DES SERVICES

4.1 Création de l'Espace Recruteur

- 4.1.1 Après que le Client a souscrit en ligne aux Services, WKF crée un Espace Recruteur et fournit au Client les Identifiants nécessaires pour accéder à l'interface d'administration de l'Espace Recruteur.
- 4.1.2 La structure, la forme, la présentation et les fonctionnalités de l'Espace Recruteur sont définies par WKF. L'Espace Recruteur pourra évoluer dans sa structure, sa forme, sa présentation ainsi que dans ses fonctionnalités, en fonction des évolutions qui seront décidées par WKF, ce que le Client reconnaît et accepte expressément.
- 4.1.3 Le Client est également informé que les spécifications techniques de l'Espace Recruteur sont susceptibles d'évoluer tout au long du Contrat pour tenir compte notamment de l'évolution de la technique et de l'état de l'art.

4.2 Administration de l'Espace Recruteur

- 4.2.1 L'Administrateur accède à l'interface d'administration de l'Espace Recruteur, en se connectant, *via* internet, à l'adresse indiquée par WKF et au moyen des Identifiants remis au Client.
- 4.2.2 Il appartient au Client de désigner en qualité d'Administrateur un préposé compétent et habilité. WKF ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation de l'Espace Recruteur par l'Administrateur ou tout autre préposé du Client.
- 4.2.3 Depuis, l'interface administrateur de l'Espace Recruteur, l'Administrateur peut paramétrer autant de Comptes Associés que souhaité. L'Administrateur paramètre des Identifiants pour chaque Compte Associé créé.
- 4.2.4 Depuis un Compte Associé, un préposé désigné par le Client peut utiliser les Services en lien avec les offres d'emploi dont il a lui-même commandé l'insertion, et ce dans le respect des Conditions Générales. L'Administrateur conserve à tout moment la faculté d'administrer les Comptes Associés créés ainsi que celle de les supprimer. Les Comptes Associés sont indépendants les uns des autres, de sorte que les opérations réalisées par un préposé dans un Compte Associé ne sont pas visibles au sein des autres Comptes Associés.
- 4.2.5 Tous les Identifiants sont personnels et confidentiels et ne doivent en aucun cas être communiqués, sous quelque forme que ce soit, à des tiers autres que les préposés habilités désignés par le Client.
- 4.2.6 Le Client est responsable de l'usage qui est fait des Identifiants. Il doit en conséquence, et dans son propre intérêt, prendre toutes mesures qu'il estimerait nécessaires à leur sécurité et à leur confidentialité. En cas de perte, vol, ou utilisation non autorisée des Identifiants, le Client doit en avvertir WKF sans délai, afin de faire procéder à leur modification.
- 4.2.7 Le Client se porte fort du respect par ses préposés de l'intégralité des termes du Contrat qui les concernent.

- 4.2.8 Les parties conviennent que les enregistrements informatiques automatiques faits par WKF de l'utilisation des Identifiants et des modifications apportées à l'Espace Recruteur font foi entre elles.

4.3 Demandes d'insertion d'offres d'emplois

- 4.3.1 Les demandes d'insertion d'offres d'emploi sont adressées à WKF depuis l'Espace Recruteur.
- 4.3.2 Après prise de connaissance de la demande, WKF retourne au Client, via l'Espace Recruteur, un devis détaillant les conditions applicables aux insertions demandées. WKF se réserve le droit de demander la modification ou de refuser une demande d'insertion, notamment si sa nature, son texte ou sa présentation ne lui paraît pas conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. A titre d'information, les obligations légales et réglementaires du Client en matière d'insertion d'offres d'emploi sont rappelées à l'article 6 ci-dessous.
- 4.3.3 Pour marquer son accord sur ce devis, le Client reçoit par email ou télécharge le devis depuis son Espace Recruteur et le retourne complété et signé à WKF par email ou par fax. Le retour du devis accepté par le Client à WKF vaut demande expresse d'insertion de l'offre d'emploi concernée au sens de l'article L.5334-1 du Code du travail.
- 4.3.4 L'insertion sur le Site des offres d'emploi objet de la demande intervient, sauf circonstance particulière, dans un délai de 1 heure ouvrée à compter de la réception par WKF de la demande expresse d'insertion. Toute validation de demande d'insertion reçue après 17h sera mise en ligne le lendemain matin avant 10h.
- 4.3.5 Depuis l'Espace Recruteur, le Client peut modifier ou supprimer sa demande d'insertion jusqu'à insertion effective de l'offre d'emploi sur le Site.
- 4.3.6 En fonction de la demande du Client, les offres d'emploi sont insérées sur le Site seul ou bien sur le Site et dans la revue papier Actualités Sociales Hebdomadaires éditée par WKF. Dans cette seconde hypothèse, les conditions complémentaires suivantes trouvent à s'appliquer à l'insertion des offres d'emploi en revue :
- a) le Client remet à WKF les éléments techniques et/ou électroniques nécessaires une semaine avant la date prévue pour la parution de la revue ;
 - b) les éléments techniques non réclamés dans un délai de quatre (4) mois à compter de l'insertion de l'offre sont détruits par WKF sans qu'aucune indemnisation et/ou compensation d'aucune sorte ne soit due par WKF ; les éléments électroniques sont automatiquement détruits par WKF dans un délai d'un (1) an à compter de l'insertion de l'offre dans les mêmes conditions.
 - c) pour être acceptées, les éventuelles demandes de report d'insertion doivent être notifiées par écrit cinq (5) jours avant la date prévue pour la parution de la revue.
- 4.3.7 Le Client peut souscrire, lors de sa commande d'insertion d'une offre d'emploi, à des prestations optionnelles telles que des rappels de l'offre d'emploi sur différents supports, l'illustration (image ou logo) de l'offre d'emploi, des accès partiels ou complets à la CVthèque, etc. Ces prestations optionnelles sont détaillées dans le formulaire de demande d'insertion d'offre d'emploi.

- 4.3.8 Le Client peut demander l'insertion d'offres d'emploi anonymes. Dans cette hypothèse, il communique toutefois à WKF le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'employeur, et ce conformément aux dispositions des articles L.5332-2 et L.5332-3 du Code du travail.

4.4 Suivi des offres d'emploi et des candidatures dans l'Espace Recruteur

- 4.4.1 A tout moment, le Client peut suivre l'état de ses commandes d'insertion d'offres d'emploi, passées et en cours, dans son Espace Recruteur. Le Client ayant commandé l'insertion d'offres d'emploi dans le cadre d'un pack peut également consulter l'état de sa consommation.
- 4.4.2 Pour chaque offre insérée sur le Site, le Client peut consulter les informations relatives aux candidats ayant souhaité postuler à l'offre en question et prendre contact avec les candidats par messagerie électronique. Le Client peut également supprimer les offres d'emploi insérées sur le Site en en faisant la demande à WKF.

4.5 Accès à la CVthèque

- 4.5.1 Le nombre de profils de candidats pouvant être consultés dans la CVthèque par le Client et la durée pendant laquelle ces consultations sont possibles sont définis :
- soit dans la prestation optionnelle souscrite par le Client dans la cadre d'une commande d'insertion d'offres d'emplois, conformément à l'article 4.3.7 ci-dessus ;
 - soit dans une commande distincte du Client passée *via* l'Espace Recruteur et portant spécifiquement sur des crédits de consultation de la CVthèque.
- 4.5.2 Le cas échéant, le Client peut à tout moment connaître sa consommation de profils consultés et le nombre de consultations restantes dans son Espace Recruteur.

5 CONDITIONS FINANCIERES

5.1 Tarifs

- 5.1.1 La création d'un Espace Recruteur par le Client est gratuite.
- 5.1.2 Les Services sont ensuite facturés au Client sur la base des tarifs en vigueur au jour de la commande du Client, tels qu'indiqués dans l'Espace Recruteur. WKF se réserve le droit de modifier les tarifs. Toute modification des tarifs sera portée à la connaissance du Client un (1) mois avant la date d'entrée en vigueur du nouveau tarif.

5.2 Facturation et règlement

- 5.2.1 *Facturation.* Les factures sont adressées directement au Client par WKF et sont libellées en euros. Le montant de la facture exprimé hors taxes, sera majoré de celui de la TVA et /ou de toute autre taxe à la charge du Client au taux en vigueur à la date de facturation. La facturation comprend le prix de la commande, en ce compris la prestation principale et les éventuelles prestations optionnelles, aux tarifs en vigueur ainsi que le montant des éventuelles remises acquises par le Client telles qu'annoncées dans les tarifs en vigueur de WKF.

La facturation comprend également les éventuels frais techniques, non prévus aux tarifs, qui sont à la charge du Client.

- 5.2.2 *Règlement.* Sauf dans les cas de paiement comptant avant parution des offres d'emploi, les conditions de règlement de WKF s'établissent à 30 jours fin de mois à compter de la date de facturation. Le Client peut se libérer du règlement de la facture par un paiement anticipé sous déduction d'un escompte de 0,5 % par période de 30 jours. Cet avantage ne vaut qu'en cas de paiement anticipé effectué dans les quinze jours suivant la date de facturation. Tout paiement s'effectue en euros, par chèque ou par virement.

5.3 Intérêts de retard

Tout paiement intervenant après l'échéance figurant sur la facture sera majoré d'intérêts de retard calculés à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, par mois ou fraction de mois de retard.

5.4 Défaut de paiement

Sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 5.3 ci-dessus et des dispositions de l'article 10 ci-dessous, le défaut de paiement de toute facture à son échéance entraînera, de plein droit, l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes dues, échues ou non, au titre de toute commande passée par le Client, quel que soit le mode de règlement prévu et le versement d'une indemnité égale à 20 % des sommes TTC restant dues au titre de chaque commande passée par le Client, majorée du montant des frais de recouvrement et des frais judiciaires éventuellement engagés. Dans le cas d'un recouvrement de créance, WKF appliquera l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, prévue par le douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 du Code de commerce et par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012.

6 OBLIGATIONS DU CLIENT

- 6.1 Les offres d'emploi paraissent sous la responsabilité exclusive du Client qui déclare être titulaire de l'ensemble des droits et autorisations éventuellement nécessaires à cette parution. Il appartient au Client de contrôler l'offre d'emploi avant de décider de son insertion. Le Client décide et est seul responsable de la complétude, de l'exactitude, de la modification et de la suppression des offres d'emploi.
- 6.2 Le Client garantit en conséquence WKF contre toute action ayant pour cause le contenu de l'offre d'emploi diffusé par le Client, sa présentation ou tout autre élément la constituant.
- 6.3 Le Client certifie à WKF que l'offre d'emploi est conforme à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Client s'engage notamment à ne pas diffuser d'offre d'emploi :
- a) susceptible de porter atteinte à tout droit de tiers, en ce compris de manière non exhaustive : le secret des affaires, tout droit de propriété intellectuelle reconnu par les dispositions légales ou réglementaires de tout pays ainsi que par les conventions internationales (notamment les droits d'auteur, marques, droits relatifs aux dessins et modèles...), tout droit relatif à la personnalité (droit à l'image, protection des données à caractère personnel, droit au respect de la vie privée), à l'honneur et à la considération ;

b) présentant un caractère illicite au regard des articles L.1132-1, L.1132-3-3, et L.5331-1 à L.5334-1 du Code du travail qui protègent les droits des candidats à l'embauche et au titre desquels une offre d'emploi :

- ne doit pas comporter de mention discriminatoire ; il est notamment interdit de subordonner une offre d'emploi, de stage ou de formation à une condition fondée sur une distinction entre personnes physiques à raison de leur origine, leur sexe, leurs mœurs, leur orientation ou identité sexuelle, leur âge, leur situation de famille ou leur grossesse, leurs caractéristiques génétiques, leur appartenance ou leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, leurs opinions politiques, leurs activités syndicales ou mutualistes, leurs convictions religieuses, leur apparence physique, leur nom de famille, leur lieu de résidence ou en raison de leur état de santé ou de leur handicap ;
- doit être rédigée en langue française ;
- ne doit pas comporter d'allégation fautive ou susceptible d'induire les candidats en erreur et portant en particulier sur un ou plusieurs éléments suivants : i) l'existence, le caractère effectivement disponible, l'origine, la nature et la description de l'emploi ou du travail à domicile offert, ii) la rémunération et les avantages annexes proposés ou iii) le lieu de travail.

6.4 Les offres d'emploi n'ayant pas un caractère promotionnel, il est rappelé que celles-ci n'entrent pas dans le champ d'application de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 dite « loi Sapin », et ce conformément à la circulaire du 19 septembre 1994.

6.5 WKF ne fournit aucune prestation de sauvegarde des données stockées dans l'Espace Recruteur. Il appartient en conséquence au Client d'organiser seul la conservation de ses données en dehors de l'Espace Recruteur. La responsabilité de WKF en pourra en aucun cas être recherchée dans l'hypothèse de perte de données stockées par le Client dans l'Espace Recruteur.

7 TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

7.1 Le Client est responsable du traitement des données à caractère personnel concernant les candidats qu'il met en œuvre dans le cadre de son utilisation des Services. A ce titre, le Client s'engage à respecter les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le Client s'engage en particulier à réaliser toute formalité préalable nécessaire auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (la « CNIL ») et en particulier à prendre connaissance de la délibération de la CNIL n°02-017 du 21 mars 2002 portant adoption d'une recommandation relative à la collecte et au traitement d'informations nominatives lors d'opérations de recrutement et à en respecter les dispositions.

7.2 WKF met en œuvre les moyens nécessaires pour préserver la sécurité des données des candidats et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

7.3 Les données à caractère personnel relatives aux préposés du Client nécessaires à la fourniture des Services font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par WKF. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (articles 38 et suivants), les préposés du Client disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant et peuvent s'opposer au traitement de leurs données pour des motifs légitimes. Pour exercer ces droits, il leur suffit de s'adresser à : recruteur@wkf.fr.

8 PROPRIETE INTELLECTUELLE

- 8.1** WKF est et reste seule titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux éléments textuels, graphiques, sonores, vidéographiques, logiciels, bases de données ou de toute autre nature composant le Site et notamment l'Espace Recruteur. Le Site constitue une œuvre sur laquelle seule WKF est titulaire des droits de propriété intellectuelle, le Contrat ne conférant aucun droit au Client sur le Site.
- 8.2** WKF est seule titulaire des droits prévus aux articles L. 341-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle sur la base de données que constitue le Site, y inclus l'ensemble des informations figurant dans les espaces dédiés des Clients, en tant que producteur de cette base de données ayant pris l'initiative et le risque des investissements correspondants. Le Contrat ne confère aucun droit au Client sur cette base de données.
- 8.3** WKF accorde au Client une licence non exclusive, personnelle et non transférable lui permettant d'utiliser le Site.

9 LIMITATION DE RESPONSABILITE

- 9.1** En raison de la nature du Contrat, les obligations souscrites par WKF sont des obligations de moyens et sa responsabilité ne pourra être recherchée qu'en cas de faute prouvée lui étant exclusivement imputable.
- 9.2** Le Client déclare connaître la nature du réseau internet et notamment l'impossibilité pour WKF de contrôler les réseaux de télécommunications le constituant. En conséquence, les temps de réponse et la continuité de l'accès à l'Espace Recruteur, à la CVthèque et plus généralement au Site et aux Services ne sont pas garantis. Le Client est également informé que l'accès à l'Espace Recruteur, à la CVthèque et au Site pourra être interrompu pour des raisons de maintenance. WKF ne garantit pas que l'utilisation de l'Espace Recruteur, de la CVthèque et plus généralement du Site et des Services sera ininterrompue ou sans dysfonctionnement.
- 9.3** En aucun cas, WKF n'engagera sa responsabilité pour les dommages indirects qui pourraient être causés par l'Espace Recruteur, la CVthèque et plus généralement le Site et les Services. De convention expresse entre les parties, sont considérés comme dommages indirects tout préjudice moral ou commercial, pertes de bénéfices, de chiffre d'affaires, de commandes, de revenus, de clientèle, perte de données et toute action dirigée contre le Client par un tiers et les conséquences en résultant.
- 9.4** De convention expresse, quels que soient la nature, le fondement et les modalités d'action du Client, la responsabilité de WKF sera expressément limitée :
- a) pour les dommages directs résultants de l'exécution défectueuse d'une insertion d'offre d'emploi, au coût de l'insertion en cause ;
 - b) dans toute autre hypothèse de dommages directs, au montant des sommes effectivement payées par le Client à WKF au titre du Contrat pendant les trois (3) mois précédents le fait générateur.
- 9.5** Le Client reconnaît que les limitations de responsabilité stipulées ci-dessus opèrent entre les parties une répartition raisonnable des risques et des responsabilités eu égard au contexte et aux conditions financières du Contrat. Le Client reconnaît que WKF n'aurait pas conclu le Contrat sans ces limitations de responsabilité.

10 SUSPENSION DES SERVICES / SUPPRESSION DE L'ESPACE RECRUTEUR

- 10.1** Tout défaut de paiement d'une somme due à WKF à son échéance entrainera la suspension immédiate et de plein droit des Services, sans mise en demeure préalable. A défaut pour le Client de régulariser le paiement dans les cinq (5) jours ouvrés de son échéance, les Services en cours sont définitivement suspendus, le Contrat est résilié de plein droit et l'Espace Recruteur du Client définitivement supprimé. Ni la suspension des Services ni la suppression de l'Espace Recruteur n'ouvriront droit à quelque indemnité que ce soit au profit du Client. Toute somme due par le Client à WKF devient alors immédiatement exigible, conformément à l'article 5.4 ci-dessus.
- 10.2** WKF aura également la faculté de suspendre les Services de plein droit, sans préjudice de tous recours ou dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre, en cas de manquement du Client à l'une de ses obligations décrites au Contrat, et notamment aux articles 6 et 7 des présentes Conditions Générales, non réparé à l'issue d'un délai de cinq (5) jours ouvrés suivant notification adressée par WKF au Client. A défaut pour le Client de réparer le manquement constaté dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la suspension des Services, cette suspension devient définitive, le Contrat est résilié de plein droit et l'Espace Recruteur du Client est définitivement supprimé. Toute somme due par le Client à WKF devient alors immédiatement exigible.
- 10.3** En outre, les Services seront automatiquement et de plein droit suspendus, le Contrat résilié de plein droit et l'Espace Recruteur du Client supprimé en cas de refus par le Client de la nouvelle version des Conditions Générales au terme d'un préavis de résiliation d'un (1) mois à compter de la notification par le Client de son refus de la nouvelle version des Conditions Générales, conformément à l'article 11. Dans l'hypothèse où des ordres d'insertion ou des crédits de consultation de la CVthèque auraient été commandés par le Client antérieurement à la mise en ligne de la nouvelle version des Conditions Générales et n'auraient pas été utilisés par le Client au jour de la notification de son refus, le délai de préavis prévu ci-dessus sera automatiquement prolongé jusqu'au terme de la période convenue pour l'utilisation de ces ordres ou crédits.
- 10.4** Dans toute hypothèse de suppression de l'Espace Recruteur, qu'elle soit à l'initiative du Client ou de WKF, le Client est seul responsable des opérations de récupération des données stockées dans son Espace Recruteur qu'il souhaiterait conserver.

11 MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

WKF pourra modifier les Conditions Générales selon la procédure suivante : la nouvelle version des Conditions Générales sera transmise au Client ou rendue accessible au Client via l'interface d'administration de l'Espace Recruteur. La nouvelle version se substituera automatiquement à la version précédente et sera applicable un (1) mois après sa mise en ligne. Le Client pourra notifier à WKF son refus de la nouvelle version des Conditions Générales, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. En cas de refus de la nouvelle version des Conditions Générales, le Contrat sera automatiquement et de plein droit résilié dans les conditions prévues à l'article 10.3.

12 FORCE MAJEURE

Les parties ne peuvent être tenues pour responsables de l'inexécution de leurs obligations prévues au Contrat, si cette inexécution est due à un cas de force majeure, tel que la guerre,

l'émeute, la grève, une catastrophe naturelle, un acte de piraterie des systèmes informatiques ou un dysfonctionnement des télécommunications.

13 LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS

13.1 Le Contrat est régi par la loi française à l'exclusion de toute autre.

13.2 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS SERA SEUL COMPETENT POUR CONNAITRE DE TOUT LITIGE ENTRE LES PARTIES A PROPOS NOTAMMENT DE LA FORMATION DE L'EXECUTION, DE L'INTERPRETATION, DE LA RESILIATION OU DE LA RESOLUTION DU CONTRAT, ET CE Y COMPRIS POUR LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, LES PROCEDURES D'URGENCE, EN CAS DE REFERE, D'APPEL EN GARANTIE, DE REQUETE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS.

* *
*